

PLAN LOCAL D'URBANISME  
FONTENAY-LE-PESNEL



APPROBATION

vu pour être annexé à la délibération  
du conseil communautaire  
en date du 10 février 2022

le président, Thierry OZENNE

- 01 Rapport de présentation
  
- 02 Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- 03 Orientations d'Aménagement et de Programmation
  
- 04.a Règlement Écrit
- 04.b Règlement Graphique
  
- 05.a Servitudes d'Utilité Publique + annexes documentaires
- 05.b Plan des Servitudes d'Utilité Publique + annexes documentaires
  
- 05.c Plan des réseaux d'eau potable
- 05.d Plan des réseaux d'eaux usées et pluviales
- 05.e Plan des réseaux d'électricité

## APPROBATION

vu pour être annexé à la délibération  
du conseil communautaire  
en date du 10 février 2022

le président, Thierry OZENNE

